



## Table ronde CAUE #2 Compte rendu du 10 janvier 2024

### Participants : 52

Présentiel : 17

Visio : 35

### Relevé de décisions :

- La prochaine table ronde est programmée **le jeudi 16 janvier 2025 à 16h00** (heure de Mayotte). **En présentiel et en visioconférence sur demande.**
- L'envoi des comptes rendus est diffusé actuellement à 1500 adresses, les participants peuvent proposer des adresses supplémentaires.

### Partage d'informations

### Gouvernance

Le chapitre 9 du « Plan Mayotte Debout » prévoit « la création d'un établissement public de refondation de Mayotte (modèle Notre Dame) avec la désignation d'une personnalité à sa tête le 03 janvier 2025 et donnant toute leur place aux élus. Il absorbera l'actuel EPFAM. L'annonce a été faite que le président du Conseil Départemental présiderait cet établissement.

- **Le CAUE et les personnes présentent n'ont pas de visibilité sur le dispositif. Ils soulignent le besoin de coordination et d'organisation dans le moment présent et réitère :** le besoin d'avoir « un chef d'orchestre territorial », une organisation rigoureuse pour faire converger les approches, faire l'inventaire des compétences multiples et regrouper les structures locales sur des objectifs communs. Les participants s'accordent à vouloir la mise en place d'une « méthodologie ».

Une délégation d'inspecteurs de l'état (IGEDD, IGF, IGA) est venue une semaine à Mayotte. La mission de recensement et de chiffrage des dégâts et de reconstruction est pilotée par la FAU avec l'accompagnement du CAUE et sous responsabilité de la DEALM.



Une grande enquête sur tout le territoire de Mayotte mobilisant une cinquantaine d'architectes et experts est en cours. Elle procède par « échantillons » de quartiers urbains. Ces échantillons sont déterminés sur des photos aériennes. L'échantillon est ensuite enquêté sur site par les experts à raison de 20 constructions jour.

La table ronde est précédée d'un cours exposé du CAUE qui montre sur une carte de Mayotte (les sinistres sur les établissements du 1<sup>er</sup> degré) les effets différenciés du cyclone Chido avec une intensité maximum sur le N/O et N/E et une intensité moindre au S/E et S/SO. Il est présenté également l'enquête en cours pour les IG et l'élaboration en cours de la mission qui devrait suivre « architectes commis d'office.

### Discussion

Les participants à la deuxième table ronde s'interrogent sur l'opportunité et la pertinence d'importer des constructions « modulaires » et les alternatives que l'on peut proposer :

- **Critique des constructions modulaires**
  - Les modulaires n'ont pas résistés au cyclone Chido, cela se constate sur tout le territoire et quel que soit le modèle.
  - Les modulaires ne s'inscrivent pas dans la « transition écologique » rappelée comme trajectoire de la reconstruction de Mayotte par les inspecteurs généraux de l'état. Les modulaires ne sont exploitables que climatisés ce qui est contradictoire avec ce qui précède. Les modulaires polluent déjà le territoire, car une fois dégradés on ne sait pas les recycler et personne n'est prêt à payer pour les évacuer hors territoire. Il y a donc une contradiction à vouloir implanter des modulaires et la préservation.
  - Il est rappelé : de ne pas confondre « modulaire » et « préfabrication industrielle » qui peut être un apport en efficacité.
- **Alternatives aux constructions modulaires**
  - La capacité des mahorais à construire des maisons en BTC dans un délai équivalent à celui de la livraison + dédouanement des modulaires (+ou – 3 mois) a été rappelée.
  - Des solutions en structures bois « pré-cut » ont été proposées.
  - Le système conçu par Harappa en acier plié : **voestalpine SADEF nv** (industriel : à Hooglede Belgique) ; ce sont les structures mise en œuvre pour le village relais de Tsoundzou et le relogement d'un bidonville à Majicavo. [www.voestalpine.com](http://www.voestalpine.com) : contact



Harappa : [contact@sylviafrey.eu](mailto:contact@sylviafrey.eu) /06 39 25 20 30. Le système est très polyvalent, Harappa a conçu le siège de la 3CO avec les mêmes structures.

- Steel Mayotte ([www.steelmayotte.yt](http://www.steelmayotte.yt)) **entreprise CGBM** : acier en bobine plié à froid à Mayotte avec une profileuse (utilisé et agréé en Nouvelle Calédonie et à la Réunion) ; construction en cours à Mayotte école de Combani et un modèle de structure de maison monté à Hanjangoua sur la commune de Dembeni. [sasucqbm@gmail.com](mailto:sasucqbm@gmail.com) / 0639 63 17 48.
- **Les deux structures ont pour intérêt de pouvoir recevoir tous les types de remplissages : bardage ou maçonnerie.**

### Banque d'informations : études, prises de positions

- Il est relevé qu'actuellement le soutien de l'état à la construction de logements sociaux n'est pas inscrit. L'attente de la temporalité de mise en place de tous types d'habitats est manifeste, ainsi que les modalités offertes aux personnes en situation régulière et irrégulière des bidonvilles. Soliha souligne la nécessité de se centrer sur l'aide à apporter à ceux qui reconstruisent leur logis et que les aides avenir ne sont pas encore officielles.
- Sur le phénomène cyclonique Stéphane Aimé évoque les effets de site qu'il va falloir identifier et analyser afin d'affiner des contraintes urbaines spécifiques à mettre en œuvre dans les PPR en cours de mises à jour. L'AQC fait état des travaux similaires « post Irma » à Saint Martin avec de nouveaux critères de vents et déjà appliqués aux Antilles.
- Comment accompagner les familles qui reconstruisent ? Niveau DEALM et IG le débat a été posé et il a été retenu le principe d'une amélioration de l'existant lorsqu'il s'agit de réparation. Et d'une mise aux normes dès lors que l'on reconstruit complètement une toiture. La nécessité d'un accompagnement technique et financier fait évidence, comme la mise en ligne et la communication de fiches ou émission télé, radio sur le sujet. (Voir références en ligne à la fin du document).



• « Peut-on aider ceux qu'on blâme ? »

« Comment aider sans encourager les mauvaises pratiques ? » ; Comment garder une cohérence entre les actes et les discours notamment pour ce qui concerne l'illégalité de 75% des constructions ?

- CAUE 976 : Une hypothèse de l'appui à l'auto-construction ou reconstruction est de ramené les auteurs dans un cercle vertueux de déclarations d'urbanisme en contrepartie d'un appui et de subvention.
- Il est mentionné que le statut en responsabilité assurancielle des architectes ne leur permettrait pas des engagements dans l'appui à l'auto-construction. La diffusion de fiches-guide de savoir-faire est proposée.
- L'appui peut aussi se traduire par l'accès à des conseils, outils et matériaux à l'instar du mouvement coopératif des « Castors » en métropole dans les années 50 (<https://les-castors.fr>) ; exemple : <https://www.homify.fr/projets/53997/villa-castor-de-la-butte-fleurie-a-fresnes> ou de la « Musada » à Mayotte 1978-1999.

**Banque d'informations : moyens, outils, matériaux mis à disposition**

Vincent Lietar, Nicola Delon, Grégoire Olivier soulignent que la situation est caractérisée comme « complexe » avec une énorme mobilisation et la nécessité de s'organiser pour devenir un « appareil de production » ; VL rappelle ce qu'était la SIM de 1978 à 2000 : un outil de production plutôt qu'un bailleur. Il indique que la logistique de l'approvisionnement n'est pas au niveau et rappelle par exemple la difficulté pour les entreprises à se faire livrer du matériel pour produire. Le potentiel local et les manques ne sont pas identifiés actuellement. Il est attendu que soit mis en place une plateforme pour l'acheminement des matériaux ainsi que leur dispatching sur tout le territoire et pas seulement à Kaweni,... et surtout un système de bourse qui permet d'avoir une équité sur la ressource pour ne pas se retrouver dans une situation similaire à celle de la crise de l'eau : « séquestration et vente au plus offrant ».

- ND évoque les attentes en organisation et méthode de la préfecture (3 sous-préfets) confrontée à des questions inédites comme, par exemple le relogement immédiat de 700 demandeurs d'asile.



- Indépendamment des approvisionnements à venir, il est relevé que des fournitures importantes existent sur Mayotte, exemple : l'entreprise Rousseau et Padial dispose de 150 000 m<sup>2</sup> de tôle sous condition de remettre en route sa plieuse.
  - Le sénateur Oili suggère de sponsoriser la vente des tôles
  - Des chantiers en phase d'achèvement peuvent être aménagés rapidement pour accueillir des équipes de secours, sécurité ou sanitaire (ex : internat de Coconi plus de 100 places).
  - L'industriel PRB est en attente de pouvoir expédier à Mayotte des matériaux tels : mortier, enduits, ...
  - On sait qu'il y a des stocks de bois et de tôles à La Réunion.
- 
- **Attentes**
    - mettre à disposition de la population des matériaux à prix plafonnés ;
    - de venir en appuis des familles qui reconstruisent leur habitat ;
    - de lever les difficultés assurantielles pour expérimenter des constructions plus simples.



### Références des manuels en ligne sur les constructions paracycloniques:

- Couverture métalliques « doc pergola » : <https://www.pergola-outremer.fr/ressource/fiche-pratique-couverture-metallique/>
- Charpente bois « doc pergola » <https://www.pergola-outremer.fr/ressource/fiche-pratique-charpente-en-bois/>
- Guide de construction en Région Cyclonique 2012 Jean Pothin : [https://wettransfer.com/downloads/83f30844e9e8001de4096c6a3e20016a20250108135829/da44fa?t\\_exp=1736603909&t\\_lsid=869b30fb-491d-4970-af7a-7eed4becf2f2&t\\_network=link&t\\_rid=YXV0aDB8VHJhbnNmZXJ8cHlrejJxN244MW1zNzA=&t\\_s=download\\_link&t\\_ts=1736344709](https://wettransfer.com/downloads/83f30844e9e8001de4096c6a3e20016a20250108135829/da44fa?t_exp=1736603909&t_lsid=869b30fb-491d-4970-af7a-7eed4becf2f2&t_network=link&t_rid=YXV0aDB8VHJhbnNmZXJ8cHlrejJxN244MW1zNzA=&t_s=download_link&t_ts=1736344709)
- <https://www.ouragans.com/wp/la-construction-paracyclonique/>
- [https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_conception\\_et\\_construction\\_paracyclonique\\_-\\_antilles\\_cstb\\_240405\\_compressed-2.pdf](https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_conception_et_construction_paracyclonique_-_antilles_cstb_240405_compressed-2.pdf)

### Autres références

- T-Shelter (abri temporaire), notamment les normes Sphere du monde humanitaire : <https://www.spherestandards.org/fr/standards-humanitaires/> (voir la partie Abris et Habitat).
- Site dédié de l'IFRC/FIRC pour la reconstruction : <https://www.ifrc.org/fr/notre-travail/catastrophes-climat-et-crisis/abris-et-%C3%A9tablissements>
- Définition de stratégies de reconstruction développé par Craterre en Haïti : <https://craterre.hypotheses.org/1812>
- [https://www.unisdr.org/files/43291\\_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf](https://www.unisdr.org/files/43291_frenchsendaiframeworkfordisasterris.pdf)